

Règlement Babyboom

Laboratoires Expanscience - Mustela Bébé

ARTICLE 1 – ORGANISATION DU JEU-CONCOURS

- 1.1** Les Laboratoires Expanscience Belgium (ci-après désigné « Expanscience »), dont le siège social se situe SPHERE BUSINESS PARK Z3 DOORVELD 124 – 2C1 – 1731 ZELLIK, Belgique, avec pour numéro d'entreprise 0466.239.210, RPR BRUXELLES, organise du 18 au 20 mars 2016 inclus un jeu-concours sur leur stand du salon Babyboom au Heizel - Bruxelles.
- 1.2** Pour participer, chaque participant doit se rendre au salon Babyboom et remplir les conditions de participations mentionnées ci-après.
- 1.3** Tout manquement à ce règlement a pour conséquence l'exclusion du participant concerné.
- 1.4** Si Expanscience a des indications d'abus, de tromperie ou de fraude, elle a le droit d'exclure ni plus ni moins le(s) participant(s) concerné(s) de la participation au jeu-concours sur le salon Babyboom. En outre, Expanscience peut réclamer une indemnisation en cas de dommage éventuel.
- 1.5** Aucune correspondance ne sera envoyée à propos de ce règlement, de l'organisation et/ou du résultat du jeu-concours et ce, peu importe via quel moyen (échange de lettres, e-mails, conversations téléphoniques, etc.). Toutes les communications et/ou publications supplémentaires en lien avec ce jeu-concours valent comme points du règlement et seront publiés par e-mail. Les décisions d'Expanscience sont sans recours.
- 1.6** La période du jeu-concours s'étend du 18 mars 2016 à 10h au 20 mars 2016, à 18h – fermeture du salon Babyboom.

ARTICLE 2 – CONDITIONS DE PARTICIPATION

- 2.1** La participation au jeu-concours est ouverte à toutes les personnes qui viennent sur le salon Babyboom, sous réserve de l'accord du ou des représentants légaux pour les mineurs, et à l'exclusion des membres du personnel Expanscience.
- 2.2** La participation au jeu-concours se fait par le lien www.muste.la ou directement sur les tablettes mises à disposition sur le stand Mustela au salon Babyboom.
- 2.3** Les participants peuvent refuser la diffusion des données personnelles aux partenaires à l'aide de la case prévue à cet effet.

ARTICLE 3 – DÉROULEMENT DU JEU-CONCOURS

3.1 Les participants doivent en premier sélectionner la langue dans laquelle ils doivent participer. Ils accèdent ainsi aux trois questions ainsi qu'à la question subsidiaire. Après envoi des réponses, les participants arrivent sur la page pour indiquer leurs coordonnées (nom, prénom et adresse email).

Les participants recevront immédiatement un email de confirmation.

3.2 Les résultats du jeu-concours seront publiés sur la page Facebook Mustela Belgique le mercredi 23 mars 2016. Expanscience se réserve le droit de publier les renseignements d'identité des gagnants, sans que ceci ne leur ouvre d'autres droits que les prix attribués et ce dans le respect de la loi n°2004-801 article 32 du 6 août 2004 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel et modifiant la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

3.3 Expanscience ne peut d'aucune manière, avant, pendant ou après le jeu-concours être contraint de répondre à toute question, remarque, plainte ou autre qui serait

formulée, de quelque manière que ce soit, à l'égard du jeu-concours et ceci, sans que son silence ne puisse être considéré comme une acceptation du point de vue formulé dans lesdites communications.

ARTICLE 4 – ATTRIBUTION DU PRIX

4.1 Le participant s'avérant gagnant recevra le prix correspondant.

4.2 Les prix à gagner dans le jeu-concours ne sont en aucun cas convertibles en espèces ou autre avantage en nature. Ils seront remis dans le mois suivant la clôture de l'opération (clôture le 20 mars 2016 à 18h).

4.3 Les prix à gagner sont les suivants :

- Le premier prix est 1 an de produits Mustela® (www.mustela.be) comprenant 4 Mustela PhysioBébé 500ml ; 4 paquets de 25 lingettes visage au Physiobébé ; 4 paquets de 70 lingettes dermo-apaisantes ; 8 Crème change 1>2>3 100ml ; 4 Liniment 400ml ; 4 Mustela Dermo-nettoyant 750ml ; 2 Mustela Bain mousse éveils 750ml ; 4 Mustela huile de bain 200ml ; 4 Mustela shampooing 500ml ; 2 Mustela Hydra bébé visage 40ml ; 4 Mustela Hydra bébé lait corps 500ml ; 4 Mustela huile de massage 110ml ; 2 Mustela cold cream visage 40ml ; 1 Mustela Hydra stick nutri-protecteur 9,2g ; 1 Eau de soin Musti 50ml ; 1 Mustela solaire spray 200ml et 1 Mustela Après-soleil 125ml.
- Le 2^{ème} prix est un Easy luxe multi position buggy jumper mastique de chez Péricle® (www.pericles.be).
- Du 3^{ème} au 15^{ème} prix : un Intelligent Potty de chez Quax® (www.quax.eu).
- Du 16^{ème} au 30^{ème} prix : un jouet Playskool® gloworm.

4.4 Les prix qui n'ont pas été remis aux gagnants dans les six mois suivant l'annonce valable, sont acquis intégralement et définitivement par Expanscience, sans que les gagnants ne puissent prétendre à aucune forme de compensation, indemnisation ou récupération.

4.5 Lors de la remise du prix, les gagnants doivent prouver leur identité au moyen de leur carte d'identité et/ou de tout autre document authentifié reprenant l'adresse. Tout doute ou anomalie au sujet de l'identité des gagnants conduira à l'exclusion du participant, sans que la moindre compensation ne puisse être exigée par le participant concerné.

ARTICLE 5 – DONNÉES PERSONNELLES ET UTILISATION D'IMAGES

5.1 Les données à caractère personnel qui sont communiquées par le participant à Expanscience dans le cadre de ce jeu-concours, sont soumises à la Loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard de traitement des données à caractère personnel.

Les données à caractère personnel peuvent, dans le cadre des usages mentionnés ci-dessus, être transmises à une ou plusieurs entités du groupe auquel appartient Expanscience ou en cas d'obligation légale ou à la demande de la police ou d'autorités judiciaires.

5.2 Tout participant peut exercer sans frais son droit légal d'accès, de rectification et d'opposition à l'encontre de l'usage à des fins de marketing direct par requête écrite, signée et datée, accompagné d'une copie recto-verso de sa carte d'identité, adressée à cette fin à Expanscience par envoi postal normalisé à : Laboratoires Expanscience Belgium Sphere Business Park Z3 Doornveld 124 2C1, B-1731 ZELLIK. Ou par e-mail à l'adresse : mustela@expanscience.be. S'il s'agit d'une carte d'identité électronique, une impression du contenu de la puce ou une attestation de domicile officielle est également exigée.

5.3 Les participants autorisent Expanscience et/ou les autres sociétés du groupe Expanscience en Belgique, au cas où ils gagnent les prix, à utiliser (et notamment à reproduire et/ou à communiquer au public) leurs nom, prénom et localité de résidence sur tout type de support (imprimés, publications, films ou vidéos, etc.) à des fins promotionnelles d'Expanscience et/ou d'une autre société du groupe Expanscience en Belgique, sans avoir le droit de réclamer une quelconque compensation ou indemnisation à Expanscience et/ou auxdites sociétés, autre que le prix auquel ils ont éventuellement droit. Ils autorisent Expanscience et/ou les autres sociétés du groupe Expanscience en Belgique à également les prendre en photo et à utiliser (et notamment à reproduire et/ou à communiquer au public) ces photos pour une durée indéterminée, qu'elles soient ou non combinées avec les autres données à caractère personnel renseignées ci-dessus des personnes concernées, sur tout type de support (imprimés, publications, films ou vidéos, etc.), à des fins promotionnelles d'Expanscience et/ou d'une autre société du groupe Expanscience en Belgique, sans avoir le droit de réclamer une quelconque compensation ou indemnisation à Expanscience et/ou auxdites sociétés, autre que le prix auquel ils ont éventuellement droit.

ARTICLE 6 – LIMITATION DE RESPONSABILITÉ ET RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS

6.1 Sauf faute grave ou intentionnelle de leur part, Expanscience, ni les membres de son personnel, ni les tiers auxquels il est fait appel dans le cadre du présent jeu-concours, ne peuvent être tenus responsables de tout dommage éventuel, de quelque nature que ce soit, qui découlerait de l'organisation du jeu-concours, en ce compris de la participation au jeu-concours, de la désignation des gagnants et de l'attribution des prix.

6.2 Sous la même réserve, ni Expanscience, ni les personnes précitées ne peuvent être tenues responsables d'un problème technique, quel qu'il soit, survenant pendant le déroulement de ce jeu-concours, auprès d'elles-mêmes, d'un participant au jeu-concours et/ou d'un tiers (notamment en cas de panne du réseau Internet, de coupures de communication ou de difficultés de connexion), qui causerait l'interruption du jeu-concours, un retard dans la participation au jeu-concours ou dans l'organisation de celui-ci, ou encore une altération ou une perte de données d'un participant au jeu-concours.

6.3 Expanscience ne donne aucune garantie personnelle sur le prix et cède tous ses droits et garanties à l'égard du fabricant des prix des gagnants. Toute plainte quant à la qualité des prix ou découlant des relations entre les gagnants et la société qui a livré le prix doit être adressé directement à cette dernière. Les gagnants prendront à leurs frais, toutes les garanties et assurances utiles ou nécessaires en ce qui concerne leur prix et l'utilisation de celui-ci. Expanscience est exonéré de toute responsabilité à cet égard, sauf faute grave ou intentionnelle de sa part.

6.4 Expanscience observe le droit de modifier, de retarder, d'écourter ou de retirer le jeu-concours ou une partie de celui-ci en cas de circonstances imprévisibles, modification de la loi ou suite à une décision du SPF compétent. Expanscience ne poursuit par ceci que la conformité à la loi et ne pourra dès lors en aucun cas être tenu responsable pour cela. Par conséquent, les participants et autres personnes ne peuvent revendiquer la moindre indemnisation.

6.5 Les différends seront réglés par les tribunaux de Bruxelles (en ce compris la justice de paix) et le droit belge sera exclusivement applicable.